



FEDERATION NATIONALE OVINE

149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12

☎ 01 40 04 51 31 📠 01 40 04 51 33

Siret 308 575 125 000 15 – APE/NAF 8299Z

Mylene.foussier@fno.asso.fr

M. Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
et des Français de l'étranger
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 - Paris

Monsieur le Ministre,

« *Ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort.* » C'est peut-être à travers ces quelques mots devenus célèbres de Nietzsche, que nous, éleveurs de brebis, pourrions décrire l'état d'esprit avec lequel nous travaillons, au quotidien, pour assurer la survie de notre filière.

Il y a plus de 40 ans, l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union européenne - et l'ouverture de l'Europe à « l'agneau du Commonwealth » qui l'accompagnait - nous propulsait de manière fracassante dans la mondialisation... Une mondialisation qui allait, au fil des années, nous priver de près de la moitié de notre cheptel et de deux tiers de nos producteurs.

Mais jamais, nous n'avons cédé au fatalisme. En aucun cas, nous n'avons imaginé abandonner notre activité : nous sommes, pour cela, bien trop passionnés par nos métiers, trop fiers de nos produits, trop attachés aux nombreux services que nos brebis rendent, chaque jour, aux populations, aux territoires et à l'environnement.

Alors, nous avons rebâti sur les ruines de notre secteur. Nous nous sommes battus pour retrouver une Politique Agricole Commune favorable, des prix rémunérateurs.

Et nous avons, ensemble, relevé la tête.

Mieux encore : nous nous sommes récemment construit une « feuille de route » et un projet d'avenir communs, au niveau européen (*document joint*).

Hélas, cette dynamique positive dans laquelle nous nous sommes résolument engagés pourrait bien être brutalement stoppée. Et ces années d'efforts, d'espoir, de détermination, d'optimisme que nous venons de passer, pourraient être sacrifiées.

En effet, c'est un véritable séisme que nous nous apprêtons à affronter : alors même que le Royaume-Uni prépare, désormais, sa sortie de l'Union européenne... c'est un accord de libre-échange modernisé avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande que la Commission européenne voudrait nous imposer !

Alors même que cette sortie viendra bouleverser nos échanges de viandes ovines et pourrait affecter considérablement les prix pratiqués sur notre marché ; alors même que c'est justement vers le Royaume-Uni que se dirigent, aujourd'hui, la majorité des 287 000 tonnes de viandes ovines « à droits nuls » arrivées en Europe dans le cadre d'un accès privilégié ; c'est une hausse de ces contingents d'importations qu'elle semble envisager.

Pourtant, Monsieur le Ministre, vous le savez : en ce qui concerne le Brexit, rien n'est réglé !

Et c'est pourquoi nous refusons cette fuite en avant précipitée, cette course effrénée vers la conclusion de ce nouveau traité.

Bien des réponses devront, avant cela, nous avoir été apportées : quelles seront les nouvelles conditions d'accès des viandes britanniques à notre marché ? Quelle sera la part des contingents d'importations historiques - tel que celui octroyé en 1975 à la Nouvelle-Zélande - que le Royaume-Uni, « indépendant », se verra « alloué » ? Quelle attention sera portée, à l'intérieur de ces contingents, au découpage entre « chilled » et congelé ?

Dans l'attente de ces informations, nous vous lançons, Monsieur le Ministre, cet appel : croyez en l'agneau français, en notre capacité à produire, innover, nous renouveler ! Nous avons besoin de soutien dans nos actions de promotion, pour relancer la consommation... pas de plus de viandes néozélandaises ou australiennes dans nos rayons !

A nos côtés, exigez l'exclusion de la viande ovine de ces négociations.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à cet appel et vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

Michèle BOUDOIN,

Présidente de la Fédération Nationale Ovine

Copie : Mathias FEKL, Secrétariat d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger

Viande ovine, Brexit et Océanie - CHIFFRES CLES

54% : C'est la part des exportations britanniques de viande ovine qui ont aujourd'hui pour destination la France.

11% : C'est la part de sa valeur que la livre Sterling a perdu, face à l'euro, depuis le vote britannique du 23 juin 2016 en faveur du Brexit. Une telle dévaluation de la livre, couplée au paiement des aides PAC en euros pour les producteurs du Royaume-Uni, rend l'agneau britannique extrêmement compétitif sur le marché européen.

247 440 téc : C'est le contingent annuel d'exportation de viande ovine vers l'Union européenne à droits nuls dont bénéficient la Nouvelle-Zélande et l'Australie depuis 1975.

50% : C'est la part des exportations néozélandaises de viande ovine à destination de l'Union européenne actuellement dirigées vers le Royaume-Uni.

6,50 € : c'est le prix du kilogramme de gigot néo-zélandais tel que vendu dans les supermarchés français. Le même kilogramme atteint 18 euros en ce qui concerne l'agneau français